SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODÉRÉS.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District

Formant l'encoignure de l'avenue Peters et de la rue Saratoga, portant le No municipal 1838 de l'avenue Peters.

Stanley O. Thomas vs Charles E. Gore et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 91,975—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 février 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent [illegible] les droits, voies, privilèges, servitudes [illegible] y appartenant et en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, [illegible] No 490, borné par l'avenue Peters, [illegible] Saratoga (autrefois St-Patrick), Octavia [illegible] (autrefois St-Denis), lesdits lots [illegible] par les lots 12 et 13 sur un [illegible] D. M. Brosnan, voyer de ville, daté du [illegible] de novembre 1886, et d'après ledit [illegible] lots mesurent comme suit : Le [illegible] forme l'encoignure de l'avenue Pe[illegible] la rue Saratoga mesurant trente [illegible] pouces trois lignes de face à l'ave[illegible] sur une profondeur de cent vingt [illegible] le lot No 13 mesurant trente pieds [illegible] et deux lignes de face à l'avenue [illegible] une profondeur de cent vingt pieds [illegible] lignes égales et parallèles.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur devant [illegible] un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

T. M. & J. D. Miller, avocats pour le demandeur.

14 janv—14 21 28—fév 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur, améliorée du Quatrième District

Portant les Nos municipaux 2901 et 2908 avenue Washington, coin de la rue Willow.

[Lot borné par les rues Quatrième et Sud Claiborne.]

New Orleans Brewing Company vs J. C. Roche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 91,691—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 janvier 1910, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en quelque sorte en font partie, situés dans le Quatrième District de cette ville, carré borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième, Willow, Sud Claiborne; un desdits terrains formant le coin de l'avenue Washington et de la rue Willow; l'autre adjacent auxdits lots, mesure conjointement soixante pieds de face avenue Washington sur cent pieds de profondeur et de façade rue Willow, et les terrains sont aussi décrits comme suit : Un morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré No 404, borné par l'avenue Washington, les rues Willow, Quatrième, Claiborne, lequel morceau ou portion de terre forme le coin de l'avenue Washington et de la rue Willow et mesure soixante pieds de face avenue Washington sur une profondeur et façade rue Willow de cent pieds, entre lignes parallèles.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Howe, Fenner, Spencer & Cocke, avocats de la demanderesse.

24 déc—24 25 31—jan 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Sixième District.

Portant les Nos municipaux 818 et 820 rue Upperline, entre les rues Magasin et Constance.

The People's Homestead Association vs William L. Raymond.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91,915—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 février 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet (No ..) borné par les rues Upperline, Magasin, Constance et Robert, laquelle portion de terre formant la portion de face du lot No 12 sur un plan de J. F. Braun, arpenteur, daté du 25 avril 1887, déposé comme plan No 72 en l'étude de A. Hero Jr, notaire, et mesurant trente pieds de face à la rue Upperline sur une profondeur de quatre vingt dix pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour la demanderesse.

14 jan—14 21 28—fév 4 11 17

CHEVAUX ET MULETS

Les recettes pour les chevaux et mulets sont bonnes, avec demande modérée et prix plus élevés.

Chevaux de selle et de voiture	150@25
Bons chevaux de trait	75@15
Chevaux communs	50@10
Mulets de ville	150@175
Extra heavy	200@275
Mulets pour habitations sucrières	150@15
Mulets par cases	50@

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une jolie Propriété substantielle de valeur du Premier District,

Portant le No municipal 701 avenue Howard, entre l'avenue St-Charles et la rue Carondelet, en face du Cercle Lee.

Richard M. Tebault vs William G. Tebault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91,446—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Trois certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Triton (maintenant l'avenue Delord ou Howard), Cercle Tivoli (maintenant Cercle Lee), l'avenue St-Charles et les rues St-Joseph et Carondelet, désignés par les lettres E, F et G sur un plan de Arthur de Armas, voyer, daté du 2 février 1871, et déposé en l'étude de G. Le Gardeur, notaire. Le lot E mesure quatorze pieds quatre pouces et trois lignes au Cercle Tivoli, maintenant Cercle Lee, cinquante pieds huit pouces de face à l'avenue Delord ou Howard, cinquante pieds sur la ligne de côté le divisant du lot D, et soixante-cinq pieds huit pouces et quatre lignes sur la ligne de côté le divisant du lot F, le lot F est contigu au lot ci-dessus, mesurant vingt-cinq pieds de face au Cercle Tivoli ou Cercle Lee, soixante-cinq pieds huit pouces et quatre lignes sur le côté le divisant du lot E quatre-vingt-trois pieds quatre pouces et trois lignes sur l'autre ligne de côté le divisant du lot G, et trente-cinq pieds quatre pouces et trois lignes sur la ligne du fond ; le lot G est contigu au lot ci-dessus, mesurant vingt-cinq pieds de face au Cercle Tivoli ou Cercle Lee quatre-vingt trois pieds quatre pouces et trois lignes sur la ligne le divisant du lot F, et cent un pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté, et trente-deux pieds sur la ligne du fond ; lesdits lots E, F et G sont composés d'une portion du lot un et sont représentés par et compris dans le lot A du plan de Louis E. Pilié, assistant voyer de ville, daté Nouvelle-Orléans, le 22 mars 1884, annexé à un acte pardevant Walter D. Denégre ancien notaire en cette ville, le 1er juin 1889.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous, avocat pour le demandeur.

22 jan—22 28—fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le No municipal 4219 rue Magnolia, entre les rues Milan et Berlin (îlet borné par la rue Clara).

Veuve J. P. Carpere vs Thomas Kellogg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91,711. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, l'îlet No 638 compris entre les rues Berlin, Clara, Milan et Arcadia, maintenant Magnolia, de cette ville, désignés comme lots Nos 23 et 24, et mesurant chacun trente-cinq pieds de face à la rue Arcadia, maintenant rue Magnolia, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant ; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles Louque avocat pour la demanderesse.

21 jan—21 22 28—fév 4 11 18 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Wm H. Byrnes, Administrateur de la succession de E. Conery, Sr, Thos J. Kernan, (Subrogé) vs Andrew W. Smythe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 75,941—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 24 février 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre désigné comme suit :

Section 24, township 12, Range Sud 11 Est dans le District de Terre Sud-Est de la Louisiane contenant cent trente-six et douze centièmes d'acres, plus ou moins.

Sujet à n'importe quels droits légaux que Charles G. W. Talen peut avoir en et à la propriété ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

21 jan—21 28—fév—4 11 18 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Deuxième District.

Sur la rue Orléans, entre Robertson et Villeré (îlet borné par la rue Ste-Anne.)

Joseph A. Craven & Company vs Héritiers de la Succession William E. Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 87,755—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 janvier 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau de terre situé dans le carré No 180, Deuxième District, borné par les rues Orléans, Villeré, Robertson et Ste-Anne, mesurant trente-un pieds rue Orléans sur soixante-dix pieds de profondeur et désigné sur les rôles d'assessement de la ville de la Nouvelle-Orléans comme terrain No 5 et toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Saunders, Dufour & Dufour, avocats des demandeurs.

24 déc—24 31—jan 7 14 21 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Septième District.

Mme D. Lake vs Mme Emilie Brandt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91,411—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 février 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Septième District de cette ville, carré No 540, borné par les rues Olive, Fern, Edinburgh et Bernadotte, désignés par les lots Nos onze et douze, mesurant chacun vingt-cinq pieds au pouce de façade rue Olive sur une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. A. Parsons, avocat pour la demanderesse.

31 déc—31—jan 7 14 21 28—fév 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Contenu et Installations, etc., d'une Epicerie, 1 Cash Register, 1 Coffre-fort en fer.

Veuve Isidore Doux vs Jos. Lonsolo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92,031—En vertu d'un ordre de vente daté du 14 janvier 1910 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 26 janvier 1910, à 10:30 heures A. M. la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 1310 rue Française—
Le contenu, installations et stock de

L'EPICERIE

consistant en comptoirs, vitrines, réfrigérateur, épiceries de choix et de fantaisie, cigares, tabac, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

1 Cash Register.
1 Coffre-fort en fer.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Legier & Gleason, avocats pour la demanderesse.

15 jan—15 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 638 rue S. Tonti, entre les rues Gravier et Perdido.

Joseph S. Drouet vs Louise Clifton, épouse de Louis M. Age.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans— No 91,070 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains terrains avec les bâtisses, etc., situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet No 27 borné par les rues Perdido, Miro, Tonti et Gravier, désignés par les numéros 12 et 13, lesquels mesurent comme suit : No 12, vingt-sept pieds au pouce cinq lignes de face à la rue Tonti, et No 13, vingt-sept pieds au pouce quatre lignes de face à la rue Tonti, sur une profondeur, chacun, de cent cinquante-et-un pieds quatre pouces et une ligne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

W. R. Ker, avocat pour le demandeur.

23 jan—23 28—fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande Propriété améliorée et de valeur dans le Deuxième District,

Portant le No municipal 1212 rue Gayoso entre les rues Bell et De Soto, carré borné par la rue Dupré.

Marx Bloch vs Y. R. Le Monnier Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91,363—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 janvier 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 382, borné par les rues Gayoso, Bell, Dupré et De Soto; laquelle portion de terrain est située à une distance de sept sept pieds du coin des rues Gayoso et Bell, et mesure de la, cinquante pieds de face rue Gayoso sur une profondeur de cent-vingt sept pieds dix pouces et deux lignes, entre lignes parallèles, et est composée de tout le terrain C et de vingt pieds de façade sur toute la profondeur du terrain D tel qu'il est montré sur un plan et certificat d'arpentage signé par Edgar Pilié, voyer, daté du 18 décembre 1906, annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire en cette ville, le 7 février 1907. Etant une partie de la même propriété que le dit Y. R. Le Monnier a acquise de Joseph F. Flora, par acte passé pardevant G. Fernandez Jr, notaire en cette ville, le 23 mars 1908, enregistré au bureau des transferts, livre 216 folio 547.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous, avocat pour le demandeur.

24 déc—24 25 31—jan 7 14 21 27

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

—:o:—

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris :

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris :

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger :

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.